



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 66153

Texte de la question

M. Daniel Mach attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le sentiment d'injustice vécu par les nouveaux infirmiers diplômés d'État sortis des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI). Après une formation longue et intensive, un concours difficile et de multiples expériences en établissements de soins ou en cabinets d'infirmiers libéraux, ces jeunes diplômés déplorent que ne leur soit reconnue qu'une équivalence universitaire de deux ans. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement quant à la reconnaissance et à une revalorisation universitaire éventuelle de ce diplôme.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Mach](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66153

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2005, page 5508

Question retirée le : 16 mai 2006 (Retrait pour cause de question identique)